Qui a tué Patrice Lumumba? Et pourquoi?

C'est dans les milieux belges de Léopoldville et particulièrement ceux de la Force Depuis quand le métier d'historien se Publique, qu'il faut rechercher les origines d'un lobbying en faveur de l'unita- confond-il avec celui de parlementaires risme du Congo mais aussi les raisons d'éliminer physiquement Lumumba

ROBERT TSHIBOB **FONDATION KATANGA**



A la commission Lumumba, ces deux questions induiront forcément deux réponses obscures si l'on ne tenait pas à leur donner un éclairage à partir de l'histoire de la Constitution congolaise.

Congo qui conduise nisation des cadres.

Dans cette caste donc pour un statu c

Car, pour nous, Congolais, en 1960, il n'y avait pas que le mot "indépendance" qui nous avait mobilisés.

Le débat, entre nous, portait aussi sur la structure de l'Etat congolais qui pouvait le mieux organiser la stabilité du pays et garantir son développement économique et social. Et, à cet effet, nous étions au Katanga pour un Etat congolais démocratique et fédéral.

En 1960, Moïse Tshombe s'est rendu populaire au Katanga en défendant cette cause. En compatriotes de Léopoldville, voyaient d'un

l'an 2000, et malgré toutes les représailles des années Mobutu, quiconque souhaite être applaudi au Katanga doit prononcer un discours politique contenant ce terme "fédéralisme".

Il se trouve en effet que, durant toute la période colo-niale, le Katanga fut la seule province congolaise à disposer d'un vice-gouverneur général (par analogie avec le Rwanda-Urundi) et ne fut concrètement devenu colonie belge qu'après 1885, contrairement aux autres régions du Congo.

Le ralliement du Katanga à l'Etat indépen- Lumumba, sachant que c'est avec un dant du Congo ne fut effectif qu'en décembre 1891, après l'assassinat du roi M'Siri par le capitaine belge Bodson. Et ce n'est d'ailleurs qu'en 1894 que l'on fixera, par un accord avec Londres, les frontières officielles du Katanga comme cela est indiqué dans toutes les archives et dans tous les livres d'histoire.

Le descendant direct du roi M'Siri, Godefroid Munongo, chef des Bayeke, fut donc, on s'en doute, parmi les dirigeants katangais les plus convaincus, considérant le cas du Rwanda-Urundi, du bon droit des Katangais opération malveillante?

Les Belges de

Léopoldville

surnommés les

"bomatraciens" ...

parce qu'ils

passaient leur

temps à se baigner

Car il suffit de se référer à la fameuse phrase du général Janssens, "avant l'indépendance = après l'indépendance", pour comprendre combien l'encadrement belge de la FP ne voulait rien entendre d'une indépendance du Congo qui conduise inévitablement à l'africa-

Dans cette caste d'ultra-radicaux, on était parce donc pour un statu quo politico-militaire avec gner). un homme comme Mobutu, qui tiendrait "les fusils", et un homme comme Kasa-Vubu, ou Lumumba, selon le cas, qui apporterait la cau-tion politique dans un Congo forcement centra-

En revanche, au Katanga, l'indépendance du Congo, surtout sous la forme fédérale, n'indisposait pas les Belges de cette province. Dans leur intérêt et celui des Katangais, les Belges du Katanga, contrairement à leurs

bon œil ce fiasco politique et social qui s'était installé dans la capitale du pays à cause d'une loi fondamentale absurde et crimino-

Et ainsi, de toute évidence, il v aura même une totale collusion entre Belges du Katanga et Katangais pour tirer prétexte du fiasco prévisible à Léopoldville aux fins de proclamer la sécession du Katanga. Comment alors les Katan-

gais et les Belges du Katanga pouvaient-ils souhaiter la mort de Patrice

Lumumba vivant et même très actif politiquement qu'il était possible de sauver le régime katangais? En effet, dans le cas de figure où Lumumba restait à Léopoldville, il affaiblissait moralement le pouvoir central, et ceci était recherché par le Katanga.

Dans l'hypothèse où il fuyait Léopoldville pour rejoindre ses partisans à Stanleyville, il devenait sécessionniste en reconnaissant explicitement les défauts de la loi fondamentale du 19 mai 1960. Dans l'hypothèse où, arrivant à Stanleyville, il y installait un régime

rentraient en Belgique ce jour-là en n'ayant plus aucune illusion sur la possibilité d'encore travailler au Congo. Car les rancœurs se limitaient principalement aux Belges de Léopoldville et qu'on avait pris l'habitude, dès le début du siècle, de surnommer ironiquement en province les "bomatraciens" (de Boma, ancienne capitale de la colonie, et batraciens, parce qu'ils passaient leur temps à se bai-

Quant aux plus rabiques, les militaires, la rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et le Congo, le 9 août 1960, sonnait le glas de leur stratégie néo-coloniale. Ils allaient donc être remplacés par l'Onu, invitée au Congo par Patrice Lumumba. Et ils ressentiront une humiliation car ils n'auront pas été en mesure de remplir leur mission du statu quo. Il est ainsi évident que c'est généralement dans ces milieux belges de Léopoldville et plus particulièrement dans ceux de la FP, qu'il faut rechercher les origines non seule-ment d'un lobbying en faveur de l'unitarisme mais aussi toutes les raisons d'éliminer physiquement Lumumba.

Et ces militaires néo-coloniaux, avec la rage des mauvais perdants, se serviront alors de la mission technique belge (Mistebel) installée au Katanga, dès le 20 juillet 1960, pour s'y infiltrer et y accomplir leurs basses besognes en ne laissant à personne, ni le temps ni les moyens de trouver une solution idoine dans cette affaire Lumumba du 17 janvier 1961.

Les "bomatraciens" ont donc réussi en même temps deux choses: se venger de Lumumba physiquement et en finir avec l'in-dépendance du Katanga.

Et ce sont les mêmes qui constitueront plus tard l'entourage affairiste de M. Mobutu en organisant avec lui des faux témoignages accu-sant grossièrement les Katangais. Car pour asseoir le régime Mobutu, il fallut construire une machine répressive non seulement contre les leaders katangais, Tshombe et Kimba, mais aussi contre le régiment Baka (des ex-gendarmes katangais), et finalement contre tous les Katangais qui se verront interdire, pendant trente ans, d'encore s'appeler "Katangais", ce qui est un processus génoci-

Lumumba a manqué de vision politique. Car, paradoxalement, c'était en acceptant le fondatrices du de constituer un pays indépendant et, cela, de communiste, c'était l'apothéose diplomatique fédéralisme qu'il pouvait à la fois déjouer les métier de l'historien: l'heuristi- d'intention, n'est pas d'abord

transformés en juges populaires?

MICHEL DUMOULIN HISTORIEN, PROFESSEUR U.C.L.



La commission d'enquête parlementaire consacrée à la disparition de Patrice Lumumba a été mise en place le mardi 9 mai 2000. L'anniver-

saire de l'indépendance du Congo approche. Voici quarante ans, ou sujet, de la question du jugement presque, la colonie devenait un Etat souverain. Quarante ans plus tard, une commission parlepassé. Et de celui-ci, extraire un événement qui sert de catalyseur: la mort de Lumumba.

En revendiquant, en tant qu'historien, que l'écriture de l'histoire est un acte subjectif, je me pose néanmoins beaucoup de ques-

Un groupe d'hommes et de femmes entend ausculter hier. Quels sont les objectifs, les mobiles et les méthodes de ces parlementaires qui peineraient sans doute à situer sur une carte l'ancienne Lubumbashi?

Au plan des objectifs, il s'agit de faire la lumière sur un épisode de la période des troubles qui sui-vent l'indépendance du 30 juin 1960. Quand et comment, et par qui, Patrice à rire jaune en pensant à l'énorme Lumumba a-t-il été tué? Ou pour travail de classement et d'inven-

historiens allemands du XIXº siècle qui ont fondé la méthode historique: "Que s'est-il passé en défini-

Ceci constitue déjà tout un pro-gramme. Il relève de deux disciplines

tes flamands des Affaires étrangeres ont semble-t-il négligé d'entendre, soucieux de rompre qu'ils étaient avec l'image de potentiels "witte paters"! Mais voici que je m'emballe C'est là un élément caractéristique de l'histoire du temps présent. Et aussi, Jean Stengers-a écrit un texte remarquable à ce

moral en histoire.

En ce compris du point de vue du

Vatican que les ministres socialis-

Si les objectifs sont définis grâce au mandat qui est donne mentaire entend se pencher sur le aux parlementaires, les mobiles, au vu de ce qui précède, ne sont pas nets. S'il s'agit d'encourager l'écriture de l'histoire, que les moyens scient mis à disposition, afin que les historiens fassent leur travail. Ce ne sont ni les Archives générales du Royaume ni les chercheurs qui s'en plaindront. Car la soudaine injonction adressée par le président de la commission parlementaire aux institutions officielles d'ouvrir leurs archives laisse pantois. En effet, le Parlement, malgré projets et propositions de lois qui se sont succédé n'a jamais été capable de revoir la loi de 1955 régissant l'organisation et la mission des archives de l'Etat.

Les historiens seront nombreux reprendre la vieille formule des taire qui sera nécessaire avant de

pouvoir disposer de la documentation indispensable au travail d'en-quête préalable à toute analyse critique et, donc, à toute synthèse.

Mais le mobile, et j'accepte l'accusation éventuelle de faire un procès

L'historien n'est pas un auxiliaire de la moralité

REVUE DE PRESSE

LIAISON E25-E40 Vingt milliards de francs. 14 ans de travail, un chantier gigantesque

Un des plus importants de la décennie

LA DERNIERE HEURE

 ■ Cette nouvelle liaison permet de relier le système autoroutier en provenance de Bruxelles, Namur et Anvers à l'autoroute des Ardennes vers le Luxembourg et la France. Mieux, elle est également appelée à y drainer le trafic de transit en provenance d'Allemagne et des Pays-Bas qui, iusqu'ici, était.

à la gare des Guillemins de l'autre... A l'issue de cette manifestation portes ouvertes, l'ensemble de la liaison sera rendue à ceux qui y ont travaillé depuis de nombreux mois. Il s'agira pour eux d'effectuer les derniers tests, notamment de sécurité, avant de libérer l'ensemble du site pour la circulation routière (le 7 juin prochain à 9h). A quelques jours de l'Eurofoot et des grandes transhumances estivales, ces nouvelles voiries seront évidemment les bienvenues.

Découvrir le fleuron auto-routier liégeois

LE SOIR

Sous les airs wallons de l'harmonie du TEC qui a donné sa version "je remonte le sillon Sambre-et-Meuse en fanfare" avec l'interprétation successive du "Pays de Charleroi", du "Bia Bouquet" et du Valeureux Liégeois". L'occasion, lors d'une balade à pied, de scruter ces prouesses techniques.

E40-E25 enfin reliées

LE JOUR-LE COURRIER

■Plusieurs ministres en pré-campagne électorale ont inauguré vendredi la jonction entre les autoroutes E25 et E40. Les travaux auront duré 20 ans et coûté une vingtaine de milliards de francs. Il a fallu réaliser une liaison directe avec la future gare TGV de Liège, plusieurs tunnels et un pont haubané que le ministre du Patrimoine, Michel Daerden, souhaite déjà classer.

Page Débats

coordonnée par Thierry Boutte & Geneviève Simon courrier des lecteurs)

Pour nous écrire : La Libre Belgique Bd Emile Jacqmain, 127

1000 Bruxelles Télécopie : 32 (0) 2 211 27 94

e-mail llbsecretariat@pophost.eunet.be

l'epoque particulièrement attentifs à la loi fon-uranium. damentale votée le 19 mai 1960 par le Parlement belge pour le futur Etat congolais indépendant - le Katanga pouvait se contenter d'un Congo uni sous la forme fédérale. Ce fut la doctrine du parti de Moïse Tshombe, la Conakat, qui, sur ce point, rejoignait le courant majoritaire des Congolais réunis à la Table ronde à Bruxelles en 1960. Ce fut aussi une option levée dans le plan Van Bilsen et dans la note que fit Paul-Henri Spaak au gouvernement belge en 1956 (voir ses mémoires "Combats inachevés" pp 236).

Quelle ne fut donc pas la surprise au Katanga de constater que le Parlement belge avait voté pour le Congo indépendant une Constitution non seulement centralisée mais qui, de plus, contenait des dispositions totalement floues quant au système de partage du pouvoir entre le Président de la République et son Premier ministre.

A la lecture de cette loi fondamentale, on aurait dit que tout était programmé d'avance pour saboter l'indépendance du Congo et donc pour justifier un certain statu quo, y compris par un coup d'Etat militaire. La seule politique belge de décolonisation semblait, à la lecture de ce texte, n'être qu'une confiance absolue placée dans la Force publique (FP) qui, par ailleurs, venait d'être dotée d'un armement de type ultra moderne.

Ainsi, la loi fondamentale concoctée par le Parlement belge était en soi porteuse d'un désordre calculé entre, d'une part, les provinces fédéralistes et l'Etat central, et, d'autre part, au niveau de l'Etat central, entre le Président de la République et son Premier ministre. En rendant le pays ingouvernable, cette Constitution devait, pour certains, justifier à tout prix une intervention "neutre" de l'armée aux fins de mettre de l'ordre entre politiciens. On connaît ça!

Voilà le piège totalement prévisible que les Katangais ne voulaient pas et qui s'est refermé brusquement sur Lumumba et Kasa-Vubu en justifiant, le 14 septembre 1960, le premier coup d'Etat militaire du colonel Mobutu.

Nous rappelons ici que c'est à la suite du même scénario que le même Mobutu prendra définitivement le pouvoir du 24 novembre 1965 jusqu'au 17 mai 1997.

Ainsi, l'unitarisme, que la propagande confond abusi-vement avec l'unité du pays, aura été l'œuvre d'une partie de l'administration coloniale opposée à l'indépen-dance du Congo. Et ses éléments les plus radicaux figuraient dans la FP. Pourquoi

donc les lumumbistes cherchent-ils, aujourd'hui encore, à consacrer une telle légalité délétère pour l'ensemble des forces politiques du Congo? Quel fut, par ailleurs, le rôle de M. Kasa-Vubu dans cette

Quant au gouvernement belge, il fut respon-Ainsi, ni les Belges du Katanga ni les Katansable d'un "lâcher-tout", sans envisager la ais eux-mêmes n'avaient intérêt à tuer moindre période transitoire d'autonomie. Car Lumumba, dont la vie était au contraire la celle-ci, pourtant recommandée par MM. suprême garantie pour la sauvegarde de leurs Schöller et Van Bilsen, était de nature à perintérêts mutuels dans le cadre d'un Katanga indépendant. Les uns et les autres le prouvemettre un ultime examen des textes adoptés pour la loi fondamentale, tout comme il eût tice ne peut plus faire œuvre utile ront d'ailleurs le 12 juillet 1960 en interdisant été possible de demander à l'Onu de procéder. à Lumumba d'atterrir au Katanga où il était avant l'indépendance, à l'encadrement des venu pour discuter avec les autorités sécestroupes africaines de la FP.

Pourquoi donc a-t-on suivi le schéma du général Janssens en écoutant ni M. Schöller ni M. Van Bilsen?

(Il est clair, dervière ces crimes, qu'il y a tout affairisme mobutiste et ses relations coupables avec l'establishment belge. Au plus fort des crises entre la Belgique et le Zaïre, M. Mobutu, on s'en souvient, n'à jamais manqué de rappeler qu'il n'y avait pas de corrompu sans corrupteur. Qui menaçait-il en ce moment-là? Et pour-

quoi? C'est la piste à

gui a tué Lumumba

et d'autres aussi.

4991, 168 commicated de la passe a la rescousse faute d'assupresse écrite, sur les émissions de mer le présent et de dessiner l'estélévision annoncées ("Les années belges", "Histories"), l'enquête est déja bouclée. Les exécutants de mises hier. Ce n'est pas un effet l'assassinat de Patrice Lumumba sont connus. Dès lors que la jusà cause de la prescription, que l'Histoire juge. Mais depuis quand le métier d'historien se confond-il avec celui de parlementaires transformés en juges populaires?

La confusion des genres est particulièrement dangereuse. Elle consiste, ici d'une manière flagrante, à servir des mobiles au sujet de la moralité desquels il n'y a pas lieu de trancher mais qui interpellent.

Après des années et des années d'une politique africaine considécreuser pour savoir rée généralement comme inconsistante, la Belgique, répondant à l'impulsion d'un ministre des Affaires étrangères dans le bureau duquel est accroché le portrait de Paul Henri Spaak par Crommelynck, et qui a sans doute trouvé sur sa route des anciens du Congo deve-

difficultés. En revanche, la question du pourquoi est lancinante. Mais, seillers du prince, adopte une que ceci déplaise ou non à la comnouvelle approche. mission parlementaire, il s'agit Celle-ci ne manque pas de d'abord et avant tout d'un travail panache. La restauration de d'historien. l'image de la Belgique passe Or, curieusement, la profession

par une meilleure connais- reste muette. Elle devrait poursance du passé et tant, vu la qualité d'historien de l'écoute des gens de formation du président et de la vice-présidente de la commission. se manifester avec d'autant plus d'ardeur qu'une extraordinaire étude de cas se présente. Mais, cette profession, discrète par ssence,

quisse de demain, d'exposer les la

fautes, réelles ou présumées, com-

de manche. Il s'agit, mais les socio-

logues et les philosophes notam-

ment devraient prendre part au

débat, de demander pardon, de

cultiver le remords de ce qui a été

et, ô paradoxe, de faire ensuite du

passé "table rase" attendu l'effet

escompté d'établir "de nouvelles

relations sur des bases claires".

Le mécanisme est intéressant,

voire fascinant. Le travail sur

Dans un contexte où les écrits

l'histoire comme anamnèse. Mais

et les émissions de télévision.

comme déjà souligné, cadenas-

sent d'ores et déjà l'enquête, il y a

lieu de s'interroger non pas tant

sur les moyens que sur les modali-

tés de l'enquête heuristique qui

dépend beaucoup du question-

naire que l'on compose. La

réponse aux questions de savoir

quand, comment et par la main de

qui Patrice Lumumba est mort ne

paraît plus susciter beaucoup de

selon quelles méthodes?

fond malaise: s'agit-il de re)construire ce qui s'est passé afin de chercher à comprendre la complexe d'un temps ou s'agit-il de juger? Si c'est là l'utilité attendue des historiens, que l'on se

éprouve un pro-

détrompe. L'historien n'est pas un auxiliaire de la moralité mais bien de la pédagogie de ce qu'est l'homme à un moment donné de son histoire. Pour le meilleur et pour le pire!

la réaction des Belges de Léopoldville qui terrain.

sionnistes.

Nous réfutons donc la thèse malveillante

qualifiant le Katanga de province par excel-

lence où la mort de Patrice Lumumba était cer-

Et nous demandons, par la même occasion,

à tous ceux qui manipulent l'opinion d'oser

dire d'où revenait Patrice Lumumba le jour où

il refusa, avec le président Kasa-Vubu, de pas-

ser en revue les troupes belges stationnées à

l'aéroport de Ndjili (Léopoldville) et qui

taine. Car c'était tout le contraire.

étaient sous les ordres

aussi, dans la même

explication, quelle fut

Qu'ils rappellent

du général Cumont.

INTERNAL AND INTERNAL DISTRICTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPER

Illustration de Guy

VANDEVOORDE